

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 6525 du 9 octobre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1522520S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2015:

| | | |
|----------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Nicloux, Céline | Nigend : 174 657 | Numéro de livret de solde : 8 028 176 |
| Desoubrie, Caroline | Nigend : 165 496 | Numéro de livret de solde : 8 022 019 |

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2015:

| | | |
|---------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Gabet, Jean-Claude | Nigend : 205 327 | Numéro de livret de solde : 8 058 668 |
| Empis, Didier | Nigend : 243 570 | Numéro de livret de solde : 8 088 713 |

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 octobre 2015.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*

F. DAoust